

Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 19 juillet 1871

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (4)

Collation 2 p. (65r, 66r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Albert Pétilleau, 19 juillet 1871, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 16 (4)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52602>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 juillet 1871](#)

Lieu de rédaction 22, rue Neuve-Notre-Dame, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Pétilleau, Albert](#)

Lieu de destination Mamers (Sarthe)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Pétilleau du 5 juillet 1871. Avant de le recruter en qualité de secrétaire, Godin demande à Pétilleau des renseignements sur lui, en

plus du nom de Grimpard et Govazé donné comme référence.

NotesLieu de rédaction : 22, rue Neuve (aujourd'hui Neuve-Notre-Dame) à Versailles d'après la lettre de Jean-Baptiste André Godin à monsieur Loisy, 18 juillet 1871 (FG 16 (4), folio 51r).

Mots-clés

Emploi

Personnes citées[Grimpard et Govazé](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Versailles 19 Juillet 1

Monsieur Pétillot

De retour à Versailles, je puis
seullement répondre à votre lettre
du 1 Juillet. Avant de vous
~~accorder~~ comme secrétaire, je
trouve indispensable d'avoir les
renseignements les plus circons-
tanciés sur vous, et sous ce rapport
vous ne m'avez donné que les
noms de M. M. Grimpard et
Jovage; je ne pourrais reconnaître
à ce dernier que si déjà l'affaire
érait entendue entre nous. Je
craindrais en agissant autrement,
sans votre autorisation, de nuire
à votre situation présente. Je
verrai donc avec plaisir que vous
laissez me donner d'autres —

moyens de référence.

Il est aussi un point important
que je désire vous voir décider.
Vous-même, c'est celui des appor-
tement et des conditions auquel
vous aspiriez pour votre entrée
en fonction.

Répondez-moi sur ces différents
points, afin de me permettre de
voir la suite que je dois donner
à notre demande.

Veuillez agréer, Monsieur
mes civilités.

